

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Comptes de l'exercice 2010**

---

*Préavis N° 2011/28*

Lausanne, le 20 avril 2011

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 93, lettre c), de la loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 112 du règlement du Conseil communal, la Municipalité vous soumet, par voie de préavis, les comptes de 2010.

La matière dudit préavis est répartie dans les chapitres suivants :

- 1. Introduction**
- 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2010**
  - 2.1 Compte de fonctionnement*
  - 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif*
  - 2.3 Bilan général*
- 3. Conclusion**

---

**1. Introduction**

Après les excédents de revenus enregistrés dans les exercices 2006 à 2008, et l'excédent de charges de 2009 résultant de l'assainissement de la Caisse de pensions, le compte de fonctionnement 2010 boucle à nouveau dans les chiffres noirs avec un excédent de revenus de 13.4 millions de francs. Le budget affichant un excédent de charges de 35.5 millions de francs (crédits supplémentaires compris), l'amélioration constatée est donc de 48.9 millions de francs.

L'essentiel de cet écart résulte des revenus fiscaux qui, bien qu'en légère diminution par rapport aux comptes 2009, sont supérieurs de plus de 37 millions de francs par rapport au budget pour s'établir à des niveaux historiquement élevés proches de 500 millions de francs.

Le solde de l'amélioration par rapport au budget s'explique principalement par des économies de charges, notamment au niveau des achats de biens, services et marchandises, ainsi qu'au niveau des intérêts de la dette et des charges de personnel. A souligner par contre une facture sociale plus élevée de quelque 15 millions de francs par rapport aux prévisions. Concernant les Services industriels, le résultat global est supérieur de l'ordre de 5 millions de francs par rapport au budget.

Les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif sont restées en dessous des prévisions pour plus de 42 millions de francs pour s'inscrire à 132 millions de francs, niveau plus ou moins comparable à celui de 2009. L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement ayant atteint 160 millions de francs, il en résulte un excédent d'autofinancement de près de 28 millions de francs, lequel a contribué à diminuer la dette brute (- 25 millions de francs).

Malgré ces bons résultats, la Municipalité de Lausanne restera vigilante dans le cadre des prochains exercices, notamment en cas de tassement des rentrées fiscales et d'une hausse des dépenses dans le secteur social.

\* \* \*

### Compte administratif

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique des comptes 2010 :

COMPTE 2009	BUDGET 2010 (y c. crédits suppl.)		COMPTE 2010		ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	Fr.
		<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>			
			CHARGES	REVENUS	
1'852'766'948.54	1'635'238'900	Total des revenus		1'722'942'175.53	87'703'275.53
1'931'312'819.06	1'670'755'500	Total des charges	1'709'521'622.40		38'766'122.40
-78'545'870.52	-35'516'600	<b>Excédent de revenus (+) ou de charges (-)</b>	<b>13'420'553.13</b>		48'937'153.13
		<b>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</b>			
			DEPENSES	RECETTES	
159'015'492.74	193'432'300	Total des dépenses	145'390'257.83		-48'042'042.17
20'848'146.31	18'535'000	Total des recettes		13'158'984.24	-5'376'015.76
138'167'346.43	174'897'300	<b>Investissements nets</b>		<b>132'231'273.59</b>	-42'666'026.41
		<b>FINANCEMENT</b>			
-138'167'346.43	-174'897'300	Investissements nets	132'231'273.59		-42'666'026.41
107'296'835.69	106'093'500	* Amortissements		107'012'091.83	918'591.83
24'234'951.20	4'954'600	* Mouvement sur les provisions et fonds de réserve		39'639'565.44	34'684'965.44
-78'545'870.52	-35'516'600	* Reprise du résultat du compte de fonctionnement		13'420'553.13	48'937'153.13
-85'181'430.06	-99'365'800	<b>Excédent ou insuffisance (-) d'autofinancement</b>		<b>27'840'936.81</b>	-127'206'736.81
52'985'916.37	75'531'500	* <b>Autofinancement</b>		<b>160'072'210.40</b>	84'540'710.40

## 2. Commentaire des comptes arrêtés au 31 décembre 2010

### 2.1 Compte de fonctionnement

	Charges	Revenus	Excédent des charges (-) ou des revenus
Budget initial	1'651'973'300.00	1'632'060'200.00	-19'913'100.00
Crédits supplémentaires	18'782'200.00	3'178'700.00	-15'603'500.00
Budget final	1'670'755'500.00	1'635'238'900.00	-35'516'600.00
Comptes 2010	1'709'521'622.40	1'722'942'175.53	13'420'553.13
Ecarts	38'766'122.40	87'703'275.53	48'937'153.13
	2.32%	5.36%	

Sur ces mêmes bases, le détail par nature du compte de fonctionnement de l'exercice 2010 s'établit comme il suit :

	Comptes 2010	Budget 2010 + crédits sup- plémentaires	Ecarts (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 CHARGES</b>	<b>1'709'521'622.40</b>	<b>1'670'755'500</b>	<b>38'766'122.40</b>	<b>2.32</b>
30 Charges de personnel	527'457'390.90	532'174'000	-4'716'609.10	-0.89
31 Biens, services et marchandises	509'111'128.45	519'975'800	-10'864'671.55	-2.09
32 Intérêts passifs	72'821'617.36	76'138'900	-3'317'282.64	-4.36
33 Amortissements	121'845'325.40	115'711'300	6'134'025.40	5.30
35 Dédommagements à des collectivités publiques	220'426'326.65	197'710'400	22'715'926.65	11.49
36 Subventions accordées	77'925'116.59	80'412'700	-2'487'583.41	-3.09
38 Attributions aux réserves	39'894'596.40	7'753'500	32'141'096.40	414.54
39 Imputations internes	140'040'120.65	140'878'900	-838'779.35	-0.60
<b>4 REVENUS</b>	<b>1'722'942'175.53</b>	<b>1'635'238'900</b>	<b>87'703'275.53</b>	<b>5.36</b>
40 Impôts	499'520'184.11	462'300'000	37'220'184.11	8.05
41 Patentes, concessions	2'221'213.90	2'028'500	192'713.90	9.50
42 Revenus des biens	116'100'700.07	108'437'100	7'663'600.07	7.07
43 Taxes, ventes et prestations facturées	759'951'182.90	726'147'800	33'803'382.90	4.66
44 Part à des recettes sans affectation	5'358'275.95	3'500'000	1'858'275.95	53.09
45 Dédommagements de collectivités publiques	197'562'041.94	187'690'500	9'871'541.94	5.26
46 Subventions acquises	1'933'425.05	1'457'200	476'225.05	32.68
48 Prélèvements sur les réserves	255'030.96	2'798'900	-2'543'869.04	-90.89
49 Imputations internes	140'040'120.65	140'878'900	-838'779.35	-0.60
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges</b>		<b>-35'516'600</b>		
<b>Excédent de revenus</b>	<b>13'420'553.13</b>		<b>48'937'153.13</b>	

\* \* \*

Les écarts par rapport au budget, crédits supplémentaires compris, sont principalement les suivants :

## **CHARGES**

**- 38.8 mios**

### **30 Charges de personnel**

**- 4.7 mios**

Le détail par direction s'établit comme il suit :

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>2010</b>	<b>2010</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>527'457'390.90</b>	<b>532'174'000</b>	<b>-4'716'609.10</b>	<b>-0.9</b>
Administration générale et finances	45'888'524.97	47'234'200	-1'345'675.03	-2.8
Sécurité publique et sports	127'700'282.24	132'342'200	-4'641'917.76	-3.5
Culture, logement et patrimoine	29'874'099.74	30'314'600	-440'500.26	-1.5
Travaux	96'085'820.63	102'696'700	-6'610'879.37	-6.4
Enfance, jeunesse et éducation	79'442'570.06	81'637'200	-2'194'629.94	-2.7
Sécurité sociale et environnement	80'071'876.70	82'661'400	-2'589'523.30	-3.1
Services industriels	68'394'216.56	69'287'700	-893'483.44	-1.3
Correctifs de la masse salariale	0.00	-14'000'000	14'000'000.00	-100.0

Dans ce secteur de charges, on relèvera que les économies salariales nettes anticipées au niveau du budget, d'un montant de 14 millions, ont été pleinement réalisées, puisque l'on enregistre encore un boni supplémentaire de quelque 4.7 millions de francs.

### **31 Biens, services et marchandises**

**- 10.9 mios**

	<b>Comptes</b>	<b>Budget</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>2010</b>	<b>2010</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Fournitures, mobilier, machines et matériel	14'593'490.19	17'188'400	-2'594'909.81	-15.1
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	25'509'550.93	23'866'600	1'642'950.93	6.9
Marchandises	18'302'722.20	19'156'100	-853'377.80	-4.5
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	33'814'843.53	37'581'700	-3'766'856.47	-10.0
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	36'916'755.31	38'091'000	-1'174'244.69	-3.1
Honoraires et prestations de services	91'026'547.83	96'742'400	-5'715'852.17	-5.9
Autres dépenses en biens, services et marchandises	38'929'037.57	42'243'600	-3'314'562.43	-7.8
Sous-total	259'092'947.56	274'869'800	-15'776'852.44	-5.7
Achats d'énergie par les SI	250'018'180.89	245'106'000	4'912'180.89	2.0
<b>Total</b>	<b>509'111'128.45</b>	<b>519'975'800</b>	<b>-10'864'671.55</b>	<b>-2.1</b>

Aux Services industriels, les achats d'énergie ont dépassé de quelque 4.9 millions de francs les prévisions, soit :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Gaz et chauffage à distance (augmentation du volume d'achat)	+ 6.4
• Electricité	- 1.5

Au niveau des ventes, le Service du Gaz et du chauffage à distance a enregistré des chiffres dépassant largement le budget, soit de quelque 34.1 millions ; cet écart est principalement la conséquence d'une plus grande quantité d'énergie vendue dû à des conditions climatiques exceptionnelles.

Abstraction faite des éléments évoqués ci-dessus, l'on peut constater les principaux écarts suivants :

	<i>(en mios de fr.)</i>
• Achats d'objets mobiliers et d'installations	- 2.6
• Consommation d'énergie au sein de l'Administration	+ 1.6
• Travaux d'entretien immobiliers	- 2.0
• Entretien d'installations (Travaux, SI)	- 1.7
• Economies sur les prestations de service (AGF, Travaux, DEJE, SI)	- 5.7
• SEL – Economie sur le timbre d'acheminement THT	- 2.6

### 32 Intérêts passifs - 3.3 mios

L'insuffisance d'autofinancement budgétisée ne s'est pas réalisée du fait, d'une part, d'investissements nets moindres que prévu, et, d'autre part, d'un autofinancement supérieur à celui budgétisé, ce qui a finalement conduit à un excédent d'autofinancement (27.8 millions de francs) et à une diminution de la dette (25 millions de francs). Cet élément, combiné avec des taux d'intérêts toujours très bas et inférieurs à ceux retenus pour l'élaboration du budget, ainsi qu'avec une gestion active de la dette, ont permis de réaliser cette économie.

### 33 Amortissements + 6.1 mios

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>121'845'325.40</b>	<b>115'711'300</b>	<b>6'134'025.40</b>	<b>5.3</b>
Remises, défalcatons et moins-values d'impôts	7'015'274.78	5'000'000	2'015'274.78	40.3
Autres pertes, défalcatons et moins-values	7'817'958.79	4'617'800	3'200'158.79	69.3
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	71'124'716.02	70'622'900	501'816.02	0.7
Amortissements du patrimoine administratif des SI	35'887'375.81	35'470'600	416'775.81	1.2

Les remises et défalcatons d'impôts ont été plus importantes que prévu (+ 2.0 millions de francs) et résultent notamment d'un effort de rattrapage important de l'ACI lié aux personnes physiques. Les autres défalcatons ont été d'une manière générale plus élevées que prévu, notamment au niveau des amendes d'ordre et sentences municipales en raison du rattrapage du retard induit par la mise en œuvre du nouveau logiciel y relatif.

**35 Dédommagements à des collectivités publiques**

+ 22.7 mios

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>220'426'326.65</b>	<b>197'710'400</b>	<b>22'715'926.65</b>	<b>11.5</b>
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	75'485'915.00	68'500'000	6'985'915.00	10.2
Participation à des entreprises de transports	49'597'401.50	48'807'000	790'401.50	1.6
Frais de taxation et de perception facturés par l'Etat (impôts)	1'991'357.85	2'500'000	-508'642.15	-20.3
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	0.00	0.0
Part aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du canton	502'184.00	490'000	12'184.00	2.5
Contribution à la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	627'730.00	610'100	17'630.00	2.9
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	11'006'023.60	11'225'000	-218'976.40	-2.0
Facture sociale	80'447'867.00	64'968'000	15'479'867.00	23.8
Autres dédommagements	627'847.70	470'300	157'547.70	33.5

S'agissant de l'ensemble constitué de la facture sociale (+ 15.5 millions) et de la contribution au fonds de péréquation intercommunale thématique (+ 7.0 millions y compris les correctifs 2009 intervenus dans les comptes 2010), l'on aboutit globalement à un solde en défaveur de la Ville de quelque 12.2 millions de francs de plus que prévu, les revenus y relatifs (figurant sous le chapitre 45) ayant dépassé les prévisions de 10.3 millions.

Par ailleurs, on peut relever que la participation aux entreprises de transports publics urbains a été augmentée de 0.4 million en correction de l'exercice 2009, alors que notre participation provisoire pour 2010 a dépassé de 1.4 million de francs le montant budgétisé pour le trafic urbain, le montant facturé pour le trafic régional étant resté par contre 1.0 million de francs inférieur aux prévisions.

L'émolument de recouvrement général des impôts facturé par la Recette de l'Etat pour son travail de perception (- 0.5 million de francs) est lié à l'avancement dans la taxation. A fin décembre, le taux des dossiers taxés était de 80 %.

**36 Subventions accordées**

- 2.5 mios

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>77'925'116.59</b>	<b>80'412'700</b>	<b>-2'487'583.41</b>	<b>-3.1</b>
Administration générale et finances	3'935'048.40	3'930'000	5'048.40	0.1
Sécurité publique et sports	5'252'099.55	5'271'800	-19'700.45	-0.4
Culture, logement et patrimoine	36'923'782.65	36'676'400	247'382.65	0.7
Travaux	20'000.00	20'000	0.00	0.0
Enfance, jeunesse et éducation	19'144'085.88	19'312'300	-168'214.12	-0.9
Sécurité sociale et environnement	12'650'100.11	15'202'200	-2'552'099.89	-16.8

La diminution à Sécurité sociale et environnement est notamment due à la prise en charge par la facture sociale, dès 2010, de plusieurs subventions, soit au Service social pour le Centre social protestant (- 0.7 million), pour le Groupe d'accueil et d'action psychiatrique (- 0.3 million), pour l'association "Tandem" (- 0.1 million) et, au Service du travail et de l'intégration, pour l'association "Appartenances" (- 1 million). A Culture, logements et patrimoine, l'aide individuelle au logement a dépassé les prévisions de 0.4 million suite à une augmentation de 28 % des bénéficiaires de cette aide. Il est à préciser que ce montant est remboursé à 50 % par l'Etat de Vaud.

### 38 *Attributions aux réserves*

+ 32.1 mios

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>39'894'596.40</b>	<b>7'753'500</b>	<b>32'141'096.40</b>	<b>414.5</b>
Fonds de régularisation des loyers	13'248.00	0	13'248.00	-
Fonds spécial pour risques de tournées du Théâtre de Vidy-Lausanne E.T.E.	100'000.00	100'000	0.00	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000.00	500'000	0.00	0.0
Fonds de réserve de transition PDLASV	1'107'618.16	0	1'107'618.16	-
Fonds de péréquation de la STEP	403'525.47	0	403'525.47	-
Fonds d'eauservice	5'380'760.45	1'371'400	4'009'360.45	292.4
Fonds des SI	32'389'444.32	5'782'100	26'607'344.32	460.2

Au Service social, et en application des directives cantonales quant aux modalités d'attribution des subventions aux ARAS (Association Région d'Action Sociale et Ville de Lausanne), deux fonds pour la gestion des réserves ont été constitués.

Au Service d'assainissement, les économies réalisées dans les charges (traitement du personnel, eau, énergie, électricité, marchandises, entretien des biens immobiliers et des installations), de même que le bon résultat de la taxe de raccordement, ont permis de dégager un excédent de revenus dans les centres budgétaires 4602 (unités de gestion du réseau) et 4603 (traitement des eaux usés) d'où une attribution au fonds de péréquation de la STEP.

A eauservice, une attribution supplémentaire de fr. 3'800'000.- a été effectuée au fonds de renouvellement de la station de St-Sulpice.

Enfin, aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance a opéré des attributions supplémentaires de 15 millions de francs aux fonds de péréquation du gaz et du CAD, compte tenu de l'excellent résultat obtenu en 2010, tandis que le Service de l'électricité a effectué une attribution réglementaire (non budgétisée) de 10.4 millions de francs au fonds de péréquation du timbre d'acheminement de l'électricité, ainsi qu'une attribution (non budgétisée également) de 0.2 million de francs au fonds de péréquation de l'éclairage public.

### 39 *Imputations internes*

- 0.8 mio

Ce chapitre n'amène pas de commentaires particuliers.

**REVENUS**

+ 87.7 mios

**40 Impôts**

+ 37.2 mios

Le tableau ci-après indique le détail de ce poste pour les deux dernières années :

	<u>Comptes</u> <u>2010</u> <u>fr.</u>	<u>Budget</u> <u>2010</u> <u>fr.</u>	<u>Comptes</u> <u>2009</u> <u>fr.</u>
<b>Total</b>	<b>499'520'184.11</b>	<b>462'300'000</b>	<b>504'509'637.55</b>
Produit de l'impôt sur les personnes physiques :	<u>337'643'646.46</u>	<u>310'000'000</u>	<u>323'096'297.80</u>
– sur le revenu	304'873'039.59	273'000'000	286'914'448.87
– sur la fortune	25'974'600.01	30'000'000	30'874'203.03
– perçu des étrangers	6'148'042.95	6'250'000	4'947'573.20
– à la source des artistes et administrateurs de société domiciliés à l'étranger	647'963.91	750'000	360'072.70
Produit de l'impôt sur les personnes morales :	<u>101'914'195.65</u>	<u>85'000'000</u>	<u>117'585'116.90</u>
Produit des autres impôts :	<u>59'962'342.00</u>	<u>67'300'000</u>	<u>63'828'222.85</u>
– foncier	28'929'031.75	28'000'000	28'028'921.75
– complémentaire sur les immeubles	3'948'451.50	3'500'000	3'695'497.00
– Droits de mutation sur les transf. imm.	8'638'661.85	8'000'000	8'176'830.85
Produit de l'impôt :			
– sur les successions et les donations	11'892'963.05	22'000'000	17'635'778.95
– sur les divertissements	6'261'618.85	5'600'000	6'066'714.30
– sur les chiens	291'615.00	200'000	224'480.00

*Personnes physiques*

Ainsi que le fait apparaître le tableau ci-dessus, le rendement global des personnes physiques pour 2010 a atteint 337.6 millions de francs, soit une amélioration de 27.6 millions (+ 8.9 %) en comparaison du budget, et de 14.5 millions (4.5 %) par rapport aux comptes de l'année précédente. Cette amélioration du résultat est dû, notamment, à un rattrapage de l'impôt à la source qui présente un résultat de 44.1 millions de francs en 2010 contre seulement 16 millions de francs en 2009 (année exceptionnellement basse suite à un changement de logiciel du Canton). Il est à noter encore que l'impôt sur la fortune est resté en-deça de 4 millions de francs (- 13.4 %) par rapport au budget et de 4.9 millions de francs (- 15.9 %) par rapport aux comptes 2009.

Au 31 décembre 2010, l'Administration cantonale des impôts déclarait que 99.53 % des contribuables lausannois étaient taxés pour 2007, 98.47 % pour 2008 et 79.66 % pour 2009.

Les impôts comptabilisés en 2010 correspondent aux acomptes facturés pour dite année, additionnés des écarts entre les acomptes et les taxations des années précédentes. En voici le détail avec le rappel des données de 2009 :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
2005 et antérieurs	4.4	4.7
2006	2.4	5.4
2007	3.7	24.6
2008	12.5	26.7
2009	20.5	261.7
2010	<u>294.1</u>	<u>0.0</u>
	<u>337.6</u>	<u>323.1</u>

#### Personnes morales

Le résultat global au-delà de la barre des 100 millions de francs de l'impôt sur le bénéfice et le capital illustre la bonne tenue de l'économie suisse en général et de l'arc lémanique en particulier. La diminution de 15.7 millions de francs (- 13.3 %) par rapport aux comptes 2009 est cependant à souligner.

Le décompte ci-après donne, par année de taxation, les impôts des personnes morales comptabilisés en 2009 et en 2010.

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
2007 et antérieurs	-4.8	5.0
2008	-0.5	21.1
2009	10.3	90.4
2010	95.7	1.1
2011	<u>1.2</u>	<u>0.0</u>
	<u>101.9</u>	<u>117.6</u>

#### Autres impôts

On peut encore relever que les droits de successions, revenus par définition aléatoires, sont restés 10.1 millions de francs en dessous du budget et qu'ils sont de loin les plus bas de ces dernières années.

#### **41 Patentes, concessions** + 0.2 mio

Le Service d'urbanisme a enregistré une augmentation des recettes de 0.27 million suite à l'entrée en vigueur du nouveau tarif appliqué aux permis de construire.

#### **42 Revenus des biens** + 7.7 mios

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>116'100'700.07</b>	<b>108'437'100</b>	<b>7'663'600.07</b>	<b>7.1</b>
Intérêts, prêts et participations	43'503'431.57	37'882'200	5'621'231.57	14.8
Revenu des immeubles du patrimoine financier	28'941'960.37	29'270'000	-328'039.63	-1.1
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'731'244.06	37'782'300	-1'051'055.94	-2.8
Autres revenus	6'924'064.07	3'502'600	3'421'464.07	97.7

Les intérêts moratoires relatifs aux impôts, chiffres très aléatoires d'une année à l'autre, sont restés en dessous des prévisions de 0.4 million de francs. Quant au produit des participations permanentes, le dividende de EOS Holding s'est monté à 40.1 millions de francs alors qu'il n'était budgétisé que pour 34 millions de francs.

Au niveau des revenus des biens du patrimoine financier, le produit des vignes est resté quelque 0.2 million de francs en dessous du budget. La diminution des revenus des biens du patrimoine administratif est due à une diminution des recettes liées à l'affichage culturel et commercial.

Dans le poste "Autres revenus", signalons des recettes supplémentaires au Service financier pour 2.5 millions de francs, découlant de la récupération de créances, essentiellement fiscales, précédemment défalquées (+ 2.2 millions de francs) et du bénéfice comptable sur la vente des actions DigiTV SA (+ 0.5 million de francs).

#### 43 Taxes, ventes et prestations facturées

+ 33.8 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2010	2010	fr.	%
	fr.	fr.		
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	101'490'331.52	99'523'900	1'966'431.52	2.0
Ventes diverses (sans les ventes des SI)	65'463'833.01	62'501'000	2'962'833.01	4.7
Frais facturés à des tiers, remboursements	13'023'205.01	9'657'500	3'365'705.01	34.9
Amendes	20'182'401.59	21'700'000	-1'517'598.41	-7.0
Autres contributions	22'104'858.30	24'909'100	-2'804'241.70	-11.3
Sous-total	222'264'629.43	218'291'500	3'973'129.43	1.8
Redevances, prestations et ventes des SI	537'686'553.47	507'856'300	29'830'253.47	5.9
	<b>759'951'182.90</b>	<b>726'147'800</b>	<b>33'803'382.90</b>	<b>4.7</b>

Aux Services industriels, ainsi que déjà relevé au chapitre 31, les redevances, prestations et ventes ont enregistré une hausse globale de 29.8 millions de francs, les écarts dans le détail étant les suivants :

(en mios de fr.)

- Ventes de gaz et d'énergie-chaleur (hausse des volumes dû à des conditions climatiques exceptionnelles) + 34.0
- Ventes d'électricité - 0.6
- Prestations multimédia (augmentation de la concurrence) - 3.0

Voici les principaux autres écarts qui peuvent être mis en exergue dans ce chapitre :

(en mios de fr.)

- Emoluments administratifs liés aux procédures de contentieux + 1.0
- Ventes d'eau + 3.3
- Dédommagements de tiers aux SI (notamment indemnités d'assurances) + 0.8
- Amendes (surévaluation) - 1.4

#### 44 Part à des recettes sans affectation

+ 1.9 mio

Notre part à l'impôt sur les gains immobiliers, en progression par rapport à l'exercice précédent, a dépassé les prévisions.

45 *Dédommagements de collectivités publiques*

+ 9.9 mios

	Comptes	Budget	Ecart (+/-)	
	2010	2010	fr.	%
	fr.	fr.		
	<b>197'562'041.94</b>	<b>187'690'500</b>	<b>9'871'541.94</b>	<b>5.3</b>
Fonds de péréquation intercommunal	91'863'209.00	87'000'000	4'863'209.00	5.6
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières et de transports	22'047'975.00	16'600'000	5'447'975.00	32.8
Participation des collectivités publiques aux charges du secteur "protection et sauvetage"	8'761'994.80	8'662'300	99'694.80	1.2
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'337'467.90	2'831'100	-493'632.10	-17.4
Contribution de la fondation chargée d'administrer l'accueil de jour des enfants	6'622'153.00	6'631'900	-9'747.00	-0.1
Autres participation des collectivités publiques aux charges de la DEJE	16'768'886.69	16'864'500	-95'613.31	-0.6
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'477'660.20	5'156'400	-678'739.80	-13.2
Participations diverses aux charges du Service social	23'851'353.70	23'310'300	541'053.70	2.3
Participation des collectivités publiques aux charges de l'Office régional de placement (ORP)	10'771'960.41	11'189'500	-417'539.59	-3.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés	6'367'023.90	6'422'100	-55'076.10	-0.9
Autres dédommagements	3'692'357.34	3'022'400	669'957.34	22.2

Rappelons ici que, compte tenu des résultats définitifs de 2009 enregistrés dans l'exercice 2010 s'agissant de la péréquation intercommunale, le retour du fonds de péréquation (+ 4.9 millions) ainsi que les contributions dudit fonds aux dépenses thématiques (+ 5.4 millions) ont plus que compensé le dépassement apparaissant au chapitre 35 de l'ordre de 7 millions de francs au niveau de la contribution au fonds (hors facture sociale).

Au Service de protection et sauvetage, la participation versée par le Service cantonal de la santé publique a été diminuée de 0.5 million de francs pour couvrir un excédent de charges du Groupe sanitaire inférieur aux prévisions suite à une augmentation des recettes liées aux interventions.

Par ailleurs, les charges nettes d'exploitation de la STEP ayant été inférieures aux prévisions, il en découle une moindre participation des communes, de 0.7 million de francs.

Au Service social, la participation versé par la Confédération a été diminuée de 0.4 million pour couvrir un excédent de charges de l'Office régional de placement inférieur aux prévisions suite à une adaptation du nombre de poste en fonction du taux de chômage et à la difficulté à repourvoir certains postes vacants.

**46 Subventions acquises****+ 0.5 mio**

Le détail de ce chapitre se présente comme il suit :

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>1'933'425.05</b>	<b>1'457'200</b>	<b>476'225.05</b>	<b>32.7</b>
Subvention de la Confédération et du Canton pour les forêts	571'833.60	250'000	321'833.60	128.7
Subventions de l'ECA au Service de secours et incendie	202'878.00	170'000	32'878.00	19.3
Subventions de l'Etat relatives aux structures d'accueil pour sans-abri	797'154.10	779'000	18'154.10	2.3
Autres subventions	361'559.35	258'200	103'359.35	40.0

Au Service des forêts, domaines et vignobles, les travaux exécutés pour les forêts dans des secteurs au bénéfice d'un subventionnement ont été plus importants que prévu.

**48 Prélèvements sur les réserves****- 2.5 mios**

	<b>Comptes 2010</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecarts (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
	<b>255'030.96</b>	<b>2'798'900</b>	<b>-2'543'869.04</b>	<b>-90.9</b>
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300.00	23'300	0.00	0.0
Fonds de régularisation des loyers	0.00	0	0.00	-
Fonds de péréquation de la STEP	0.00	1'275'600	-1'275'600.00	-100.0
Fonds de réserve PDLASV	224'679.16	0	224'679.16	-
Fonds des SI	7'051.80	1'500'000	-1'492'948.20	-99.5

Le résultat d'exploitation positif des unités budgétaires du Service d'assainissement 4602 et 4603, liées à l'épuration des eaux, n'a pas entraîné le recours initialement prévu au Fonds de péréquation de la STEP.

Par ailleurs, le Service du gaz et du chauffage à distance a renoncé aux prélèvements qui avaient été prévus dans les fonds de péréquation.

## 2.2 Compte des investissements du patrimoine administratif

Ce compte se présente comme suit :

<b>INVESTISSEMENTS NETS</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Immeubles et ouvrages d'intérêt public, subventions d'investissements	127'832'481.60	
Véhicules, machines, matériel, logiciels et matériels informatiques	8'823'171.70	
Marchandises et approvisionnements (augmentation du stock)	829'149.73	
Prêts et participations permanentes	4'593'734.43	
Autres dépenses à amortir (comptes d'attente) - variation	3'311'720.37	
Subventions et recettes pour investissements		12'897'470.63
Recettes sur les véhicules, machines et matériel		261'513.61
<b>Investissements nets</b>		<b>132'231'273.59</b>
Sous-total	145'390'257.83	145'390'257.83
<b>FINANCEMENT</b>		
Investissements nets	132'231'273.59	
Amortissement du patrimoine administratif		107'012'091.83
Reprise de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement		13'420'553.13
Augmentation des provisions		39'639'565.44
<b>Excédent d'autofinancement</b>	<b>27'840'936.81</b>	
	160'072'210.40	160'072'210.40

Les dépenses nettes d'investissements 2010 se sont établies à 132.2 millions de francs, soit 42.7 millions de francs au-dessous du chiffre prévu au budget (174.9 millions).

S'agissant de l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement, il s'élève à un montant élevé de 160.1 millions de francs, montant définissant un taux de couverture des dépenses nettes d'investissements de 121.1 %. L'excédent d'autofinancement, de quelque 27.8 millions de francs, a ainsi permis de réduire l'endettement de 25 millions de francs.

Voici à titre indicatif les principales dépenses effectuées au cours de l'exercice 2010 :

	<b>Dépenses 2010</b>	<b>Tranche annuelle budgétisée</b>
	<i>(en mios de francs)</i>	
<b><u>Administration générale et finances</u></b>		
Modernisation du site du Palais de Beaulieu – Subvention	5.0	2.0
Remplacement du parc des micro-ordinateurs (SIL compris)	3.6	5.3
<b><u>Culture, logement et patrimoine</u></b>		
Entretien des bâtiments des patrimoines financier et administratif	2.0	3.5
Rénovation et extension de l'Opéra de Lausanne	2.9	11.0
<b><u>Travaux</u></b>		
Rénovation et extension de la voirie	4.9	5.7
Rénovation et extension du réseau des collecteurs publics	3.2	2.4
Remplacement et extension du réseau de distribution d'eau	6.9	6.5
Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois	2.5	3.0
Aménagement de la route de contournement de la Sallaz	1.9	8.0
<b><u>Enfance, jeunesse et éducation</u></b>		
Réfection et agrandissement du collège de Villamont	10.1	10.8
Assainissement et rénovation des bâtiments scolaires	6.1	4.3

**Services industriels**

Remplacements et extensions ordinaires	23.5	21.1
Renouvellement du réseau de distribution électrique	18.0	15.0
Construction d'une centrale de production d'eau glacée destinée à Grand'Rive Parc	2.8	2.8

**2.3 Bilan général**

Le bilan ainsi que le détail de certaines rubriques figurent en annexe au présent préavis.

Voici quelques renseignements quant au contenu des rubriques les moins explicites ou nécessitant une information complémentaire :

**ACTIF**

**112 Impôts à encaisser** **fr. 154'081'236.93**

Ce montant correspond au solde figurant dans le décompte émanant de l'Administration cantonale des impôts, laquelle est responsable de la perception des impôts communaux. Il comporte, d'une part, les arriérés d'impôts dus par les contribuables pour les années antérieures à 2010 et, d'autre part, les montants d'impôts facturés par l'Etat pour 2010 mais non encore encaissés au 31 décembre 2010.

**115 Débiteurs** **fr. 179'932'476.98**

Il s'agit de l'ensemble des factures de ventes d'énergie, de loyers et de prestations diverses qui restaient à encaisser par la Commune au 31 décembre 2010. La forte augmentation de ce poste à fin 2010 (+ 47.6 millions) résulte principalement d'une adaptation des processus de facturation aux Services industriels pour concentrer et optimiser le traitement des factures.

**123 Immeubles** **fr. 290'795'738.78**

L'augmentation de ce poste par rapport à 2009 (de 8.4 millions de francs) résulte principalement de deux acquisitions (Le Capitole et Les Fiches Nord).

**13 Actifs transitoires** **fr. 40'070'454.12**

Sont compris dans cette position les abonnements de journaux, les primes d'assurances et autres frais payés d'avance, certaines prestations à facturer, de même que des acomptes de l'Etat concernant l'exercice fiscal 2010 encaissés au début 2011.

**Patrimoine administratif** **fr. 1'829'669'945.41**

L'évolution de ce chapitre se présente comme suit (en milliers de francs) :

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2010		1'804'447
Investissements bruts		145'390
Transfert du patrimoine financier (forêt)		4
		1'949'841
dont à déduire :		
– Recettes d'investissements	13'159	
– Amortissements	107'012	120'171
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>		<b>1'829'670</b>

Ce montant est notamment composé des éléments suivants :

**14 Investissements du patrimoine administratif** **fr. 1'141'508'922.26**

Les terrains, les bâtiments, les installations techniques et les autres biens affectés à des tâches d'intérêt public sont enregistrés dans ce chapitre, notamment ceux des Services industriels. En application du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes, ces biens doivent obligatoirement être amortis.

**15 Prêts et participations permanentes** **fr. 665'110'710.99**

Au fil des ans, la Ville a participé au capital social de sociétés coopératives ou anonymes, fourni le capital de dotation à plusieurs fondations ou octroyé des prêts à des institutions accomplissant des tâches d'intérêt public. Par définition ces actifs ne peuvent pas être aliénés.

On y retrouve notamment des participations dans les domaines du logement à caractère social, des transports collectifs, de la culture, de l'environnement, des activités sociales et de l'économie, ainsi que celles, importantes, relevant du domaine de l'énergie. Voir le détail dans l'annexe au bilan.

**16 Subventions d'investissements** **fr. 8'164'172.91**

Ces subventions ont été allouées principalement pour les constructions ou les rénovations des églises, des abris de protection civile et des équipements gériatriques. En 2010, l'augmentation de quelque 4.2 millions de francs s'explique par le versement de 5 millions pour la modernisation du site du Palais de Beaulieu.

**17 Autres dépenses à amortir** **fr. 14'886'139.25**

Jusqu'au moment de leur transfert sous le chapitre 14 "Investissements" ou de leur amortissement, les comptes d'attente et crédits d'étude sont rangés sous ce titre.

**19 Découvert** **fr. 265'443'848.46**

L'évolution de ce chapitre se présente comme il suit (en milliers de francs) :

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2010	278'864
Excédent de revenus du compte de fonctionnement de 2010	<u>-13'420</u>
<b>Etat au 31 décembre 2010</b>	<u><u>265'444</u></u>

**PASSIF**

**21 Dettes à court terme** **fr. 50'000'000.00**

Ce poste est en diminution de 15 millions de francs suite aux bonnes rentrées en fin d'année.

**22 Dettes à moyen et à long termes** **fr. 2'240'450'000.00**

Le détail de ces dettes figure dans l'annexe au bilan. Au cours de l'exercice 2010, les opérations suivantes ont été réalisées :

	<b>Montant</b>	<b>Intérêt nominal %</b>	<b>Durée</b>
<b>Emprunts effectués</b>			
Assurance	10'000'000	2.7500	2010 - 2020
Banque	50'000'000	2.8950	2010 - 2020
Banque	50'000'000	2.9250	2010 - 2020
Banque *	50'000'000	1.8650	2010 - 2020
Banque *	40'000'000	1.9750	2010 - 2020
<b>Total</b>	<b>200'000'000</b>		
<b>Remboursements</b>			
Assurance	10'000'000	4.2500	2000 - 2010
Banque	100'000'000	4.5075	2000 - 2010
Emprunt public	100'000'000	4.0000	2001 - 2010
<b>Total</b>	<b>210'000'000</b>		
Variation des emprunts consolidés	-10'000'000		

\* Emprunts à 5 ans (taux variable) avec swap de taux à 10 ans (taux fixe) et ventes d'options.

**232 Fondations** **fr. 2'275'028.10**

**233 Fonds spéciaux sans personnalité juridique** **fr. 30'757'341.09**

Les disponibilités de trois fondations et de plusieurs fonds spéciaux sont placées auprès de la Ville, laquelle leur sert un intérêt.

**24 Provisions** **fr. 88'860'076.64**

Ce poste augmente principalement en raison de l'alimentation nette de la provision prévue pour couvrir le crédit-retraite en faveur des sapeurs-pompiers professionnel (+ 1.3 million) et d'une attribution de fr. 600'000.- pour une nouvelle provision pour frais d'émission d'un emprunt obligataire (chapitre 249 "Provisions diverses").

**25 Passifs transitoires** **fr. 97'081'934.04**

Cette rubrique est constituée notamment des intérêts courus au 31 décembre sur les emprunts dont l'échéance ne coïncide pas avec l'année civile. Par ailleurs, figurent sous ce poste des charges concernant des factures à recevoir pour l'exercice 2010 ou des recettes perçues d'avance.

**28 Fonds de renouvellement et réserve** **fr. 144'042'382.00**

Le détail de ce poste figure dans l'annexe au bilan ci-après. Ce sont les attributions nettes des Services industriels, de quelque 32.4 millions de francs, et l'attribution de 5 millions au fonds de renouvellement de la station de St-Sulpice qui expliquent principalement la très forte augmentation de ce poste (+ 39.6 millions).

### 3. Conclusion

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis N° 2011/28 de la Municipalité, du 20 avril 2011;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

d'approuver les comptes de 2010 tels qu'ils sont présentés dans le préavis N° 2011/28, du 20 avril 2011.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :

Daniel Brélaz

Le secrétaire adjoint :

Christian Zutter

Annexes : Bilan général  
Annexe au bilan